

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juillet 2026

Présent.e.x.s : Martin Chevrier, Julie Gusthiot, Quentin Roiron, Mathilde Foehr, Leo De Abreu, Antonio Latella, Andy O'Hear

Excusé.e.x.s : -

PV : Giulia Laratta et Leo de Abreu

18h15 : AESPRI

Ink 35

Eloïse, Nayla

Le Ink est le magazine des étudiant.es en science politique et relations internationales. Il est édité par l'Association des Étudiant.e.x.s en Science politique et Relations Internationales (AESPRI). Sa vocation principale est, d'une part, de permettre aux étudiant.e.x.s de l'Université d'exprimer librement leurs idées sur divers sujets et d'autre part, de leur proposer une presse gratuite et indépendante. Le Ink paraît chaque semestre et est disponible gratuitement dans nos cases à Uni Mail et à la Bibliothèque. Le thème du numéro sera l'identité. Date du vernissage : le 9 octobre 2026. Nombre d'exemplaires : 400. Le dernier numéro a été presque entièrement écoulé.

La demande concerne les frais de graphisme et d'impression, de livraison (200.-), et un apéro de vernissage (200.-), pour un total de 4279.2.-

Décision : La subvention est acceptée à hauteur revisitée – ajout du prix de l'ISBN – à hauteur de 4'400.-

La CGTF rappelle qu'il est possible de demander l'ISBN et que c'est un poste de dépense qui peut être pris en charge (120.-). Il faudra présenter un devis mis à jour pour les 400 exemplaires au moment de la signature de la convention, ainsi qu'une quittance justifiant l'achat de l'ISBN.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu

dans un journal étudiant.

- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h30 : CUAE

Camp d'été
Plaquettes 26-27

Zora, Shayma

Camp d'été

Chaque semestre, le comité de la CUAE part en camp pendant cinq jours, à la campagne. Cet été, ils souhaitent partir du lundi 3 au vendredi 7 août, dans un chalet en Valais, dans les hauteurs de Martigny. Les camps du comité de la CUAE sont des moments cruciaux dans la vie de l'association. Passer une semaine ensemble leur permet de mieux se connaître et d'apprendre à travailler en groupe. La CUAE a établi un programme, composé d'activités et surtout de moments d'ateliers. Les ateliers sont des périodes prévues et organisées en amont, par une ou deux personnes du comité. Le but est d'approfondir certaines thématiques, et d'avoir des vrais moments de discussions et de réflexions collectives.

La demande concerne des frais de location de véhicule et d'essence, de nourriture, de logement, de matériel de papeterie ainsi que d'une activité en plein air, pour un total de 1460.-, pour 8 participantxs, soit 182.- par participantxs.

Décision : La subvention accordée à hauteur demandée, soit 1460.-

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Plaquettes 26-27

La CUAE soumet une demande pour pouvoir bénéficier d'une subvention extraordinaire afin de réaliser des exemplaires des fiches d'inscription (aussi appelées « plaquettes ») pour les associations d'étudiant.e.x.s. Les « plaquettes » sont distribuées dans les principaux bâtiments universitaires à la rentrée entre autres par les membres du comité de la CUAE. Elles sont également remises aux associations d'étudiant.e.x.s qui peuvent ainsi bénéficier d'un instrument pratique pour permettre à leurs membres de s'inscrire pour l'année académique en cours. Le nombre de plaquettes imprimées sera d'environ 7000.

La demande concerne les frais d'impression, pour un total de 1'751.22.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, soit 1'753.-

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19H : AMUNIGE

Conférence témoin des guerres

César, Lorenzo

L'événement est prévu pour le 17 septembre 2026, soit la semaine de la rentrée d'automne 2026. L'AMUNIGE recevra à cette occasion, en collaboration avec une association extra-universitaire (Nouvelle Société Helvétique), M. Régis le Sommier, ancien grand reporter spécialiste des zones de conflit, du Moyen-Orient à l'Ukraine en passant par le Mali, entre 2006 et 2024, sur le thème «Témoin des guerres : trente ans de reportage sur les lignes de front - Un métier en mutation, du terrain aux réseaux sociaux ».

La demande concerne des frais de transport et d'hôtel (450.-), de communication (devis temporaire de 170.-), d'apéro (200.-) et de cadeau (30.-) pour l'intervenant, pour un total de 850.

Décision : La demande est retirée par l'AMUNIGE.

Divers

- Dates séance septembre
- Repas de fin de semestre
- AG AMUNIGE 2026 : 200.- ok
- CAPSE Welcome Days : 200.- ok
- Amnesty Welcome Days : 200.- ok
- GIMUN Welcome Days ? : 200.- leur dire ok pour welcome days mais pas sinon
- AMUNIGE Welcome Days : 200.- ok
- Amnistie ADEPSY : ok
- Amnistie AESP : ok
- Amnistie AEI : ok mais fait à l'IA

Cette séance était la dernière séance de Julie et de Giulia. La CGTF les remercie pour leur temps et leur engagement, et leur souhaite une très bonne suite.

PV rédigé par Leo De Abreu et Giulia Laratta.